



La lettre aux Thourisiens

Janvier 2026 - N°177

Compte-rendu de conseil municipal Séance du 23 janvier 2026

Signalétique du centre bourg : négociation avec Signaux Girod

La mise en place de la signalétique en centre bourg a été source de litiges avec l'entreprise Signaux Girod. Après négociation, la conseil valide le devis final à 7 686.15 € HT.

Révision des tarifs de location des équipements communaux pour 2027

En 2025, les recettes enregistrées grâce aux locations de salles sont de 15 105.50 € (augmentation de 27 % par rapport à 2024). Le conseil fixe les tarifs de location pour 2027.

Après délibération, le conseil municipal décide de fixer à 1000 € le tarif concernant le dépôt de garantie, de facturer la location de vaisselle de la salle Auguste Pavie à 0.50 € / personne, ainsi qu'à chaque élément manquant après location, d'appliquer un tarif préférentiel aux Thourisiens et aux associations de la commune pour la salle Auguste Pavie et l'espace festif.

Une revalorisation des tarifs de location des équipements communaux sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2027 (tarifs consultables en mairie et sur le site de la commune).

Le conseil municipal reconduit les conditions de gratuité des salles pour les associations, ainsi que les modalités de remboursement des acomptes en cas de circonstances exceptionnelles, d'annulation anticipée, de nouveau contrat ou de modification des conditions après signature.

Point d'avancement des travaux de l'ensemble immobilier

Des négociations sont en cours concernant des travaux extérieurs présentant des anomalies, l'absence de ventilations du vide-sanitaire, tandis que les

(suite p 2)

Une dernière cérémonie de vœux pour notre maire

Le 11 janvier, M. le maire, accompagné de l'équipe municipale, a accueilli près de 150 Thourisiens pour la cérémonie des Vœux. Traditionnellement, c'est l'occasion de mettre à l'honneur les nouvelles familles, les nouveaux-nés, le CMJ, les bénévoles, les représentants de la gendarmerie et du centre de secours. Les projets réalisés et en cours, le travail des commissions et des associations communales ont également été présentés.



Cette édition 2026 a revêtu un goût particulier à la suite de l'annonce par M. le Maire, de sa décision de ne pas briguer de 4^{ème} mandat aux prochaines élections. Il a donc passé en revue les principaux projets réalisés au cours de ses 18 années d'exercice qui prendront fin en mars prochain.

Notre maire nous a confié *"qu'en repensant à ces 18 années à nos côtés, ce ne sont pas les chiffres qui reviennent, mais des visages, des sourires, des fêtes de village, des inquiétudes, des solitudes parfois mais surtout une volonté partagée de faire avancer notre commune"*. Motivé par le souci de maintenir le dynamisme au sein de "notre petite commune qui a tout d'une grande" selon l'adage thourisien - et de faire du maintien de l'école une priorité absolue, notre Maire a eu à cœur de conduire les choses avec rigueur. Il s'est attaché à défendre l'intérêt général et ceux de la commune, à gérer les finances comme un bon père de famille, à économiser quand c'était possible, à investir là où il le fallait, à coordonner les actions et décisions communales avec les contraintes intercommunales, voire nationales. Il n'est pas toujours facile de jongler avec tout cela et de contenter tout le monde, mais M. Bordier a toujours tenté de trouver les compromis dans toutes les situations.

Il a conclu son intervention en encourageant la future équipe, convaincu qu'elle saura poursuivre le chemin engagé avec son énergie et sa vision, tout en rappelant que "servir une commune est une aventure humaine exigeante et enrichissante".

Solide financièrement, peu endettée, en progression démographique constante depuis plusieurs années, il est certain que notre commune n'en serait pas là où elle en est sans l'investissement sans limite de notre "Chef de Village". Pour tout ce qu'il a apporté à notre commune, M. Le Maire a été remercié avec enthousiasme par l'ensemble des Thourisiens réunis à cette occasion.



Conseil municipal (suite)

aménagements intérieurs sont programmés mi-février.

La commission « Développement économique » va se réunir pour réfléchir aux professionnels qui pourraient intégrer ce local et définir le besoin minimum en mobilier.

Point d'avancement des travaux ESPACIL

La viabilisation est achevée, toutefois l'alignement des compteurs d'eau et d'EDF reste à reprendre. Les charpentes sont désormais posées et une livraison des logements serait envisageable pour le mois d'octobre.

Garantie de prêt ESPACIL pour les logements rue Joseph Lorée

Dans le cadre de la construction des 2 logements rue Joseph Lorée, la commune se porte garante pour les 4 lignes de prêt souscrites par ESPACIL auprès de la caisse des dépôts et consignations pour un montant total de 376177 €.

Renouvellement convention d'assistance technique Assainissement collectif

Le conseil renouvelle la convention d'assistance technique avec le Département pour le suivi du bon fonctionnement des installations d'assainissement collectif pour la période 2026-2028. Le coût annuel est de 372.28 € TTC.

Prix « Avenir du Gallo »

Anne Colleu-Gayral, enseignante en CE1-CE2 à l'école Pablo Picasso, enseigne le gallo aux enfants de toute l'école sous

forme d'ateliers.

Dans ce cadre, l'école a reçu en décembre dernier le prix de l'avenir du Gallo assorti d'une subvention de 1 000 € destinée à poursuivre la promotion de cette langue régionale. La commune est invitée à signer la charte du Gallo dont les signataires s'engagent à lui donner une place dans la vie communale et à s'inscrire dans une démarche de « travail sur l'identité territoriale ». Ils s'accordent sur le fait que le gallo crée un lien particulier entre ses locuteurs, un lien de cœur, un lien intergénérationnel.

La commission « Communication - Culture » se chargera d'étudier cette proposition avec la nouvelle équipe.

Informations diverses :

La reprise des plantations des haies du lotissement Du Guesclin par le prestataire est en cours de programmation.

Le passage en LED de tous les lampadaires du centre bourg est terminé. Toutes les rues n'ont pas été traitées de façon identique, un recours est en cours auprès du SDE35.

Le compromis de vente du bâtiment situé 11 place de l'Eglise a été signé.

Un nouveau collectif d'assistantes maternelles a manifesté son intérêt pour intégrer la MAM. Une 1^{ère} visite est programmée.

Prochain conseil municipal : 6 mars 2026

Ecole Pablo Picasso

Escalade

Les CE1-CE2 de l'école participent à un cycle intensif de 3 jours d'escalade encadrés par Maxime Betton, éducateur sportif. Cette activité leur permet de découvrir une nouvelle pratique physique favorisant l'équilibre, la concentration, le dépassement de soi et la confiance en l'autre.



Les Petits Champions de la lecture

Les élèves de CM1-CM2 ont participé au concours national de lecture à voix haute Les Petits Champions de la lecture. Devant un jury, ils devaient lire pendant trois minutes maximum un extrait d'un roman de leur choix.

La première manche s'est déroulée le 15 janvier à l'école et a permis de sélectionner Yuna Beaumont-Moriura, Camille Lecointre, Aedan Megrous et Axelle Bouju pour la deuxième manche. Celle-ci a eu lieu le 22 janvier à la salle des fêtes de Thourie, devant le jury, les camarades et les familles. En l'absence d'Aedan Megrous, Kaélia Louvel l'a remplacé. Yuna Beaumont-Moriura est la grande gagnante de la finale école 2026 et représentera son établissement lors de la finale départementale à venir.

Conseil Municipal des Jeunes

LE CONSEIL MUNICIPAL DES
JEUNES DE THOURIE
organise

Bal des
JEUNES

SAMEDI 7 MARS 2026

DE 16H30 À 19H

à la salle Pavie de Thourie

Ouvert aux enfants de 7 à 12 ans

Rejoignez-nous pour une soirée inoubliable !

Informations :
Gratuit - sans inscription
renseignements auprès de
mairiethourie@wanadoo.fr
ou 02 99 43 11 41

Chaque enfant sera sous la responsabilité d'un adulte et devra être raccompagné par un adulte.

Agenda

Dimanches 15 et 22 mars 2026 : élections municipales

Dimanche 14 juin : fête des écoles

Samedi 18 juillet : feu d'artifice

Club du Bon Accueil



Le 17 décembre a eu lieu le repas de Noël, qui a offert une très belle après-midi aux participants. Une troupe venue des Antilles a animé l'événement, et, comme chaque année, le Père Noël était très attendu.

Si vous souhaitez rejoindre le Club du Bon Accueil pour jouer à la belote, aux jeux de société, aux palets, au bowling, participer aux repas et sorties, contactez la présidente Colette GENDROT au 06.77.97.49.40. Vous y serez les bienvenus ! *Cotisation annuelle de 15 €.*

Les Jardiniers Brétiliens



Ateliers de taille à venir :

- 28 Février : chez M. Briantais, la Morinaie à Piré-Chancé
- 7 mars : chez M. Guérif, 3 le Bignon à Thourie
- 14 mars : terrain du Champs de Foire à Retiers

Pour la production de copeaux pour le paillage des massifs communaux, les services techniques sont à la recherche de branchages à broyer.

Si vous disposez de bois qui pourrait être broyé, n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 02.99.43.11.41 ou mairiethourie@wanadoo.fr.



Les agents techniques se déplaceront sur place pour valider la quantité et la qualité des branchages proposés.

Restaurer pour préserver : un projet pour l'eau



Dans le cadre de sa mission de reconquête de la qualité de l'eau, Eaux & Vilaine a piloté un chantier de restauration d'un cours d'eau et de la zone humide attenante, situés sur la commune de Thourie, au sein du sous-bassin versant du Semnon. L'objectif : restaurer les fonctionnalités naturelles du cours d'eau et de la zone humide, et répondre aux objectifs de bon état écologique fixés par la Directive Cadre sur l'Eau. Ce chantier de restauration est mené par l'Unité de Gestion Vilaine Est (UGVE) d'Eaux & Vilaine dans le cadre de son Contrat Territorial de Bassin Versant 2022-2025.

Article complet sur <https://www.eaux-et-vilaine.bzh/actualites/thourie-35-restaurer-pour-preserver-un-projet-pour-leau/>



**SYNDICAT
D'URBANISME
DU PAYS DE VITRÉ**
SCoT & AMÉNAGEMENT

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Vitré se réécrit : découvrez et donnez votre avis !

Le SCoT est un document stratégique qui définit, pour les 20 prochaines années, les grandes orientations d'aménagement du territoire du Pays de Vitré. Il encadre les documents d'urbanisme locaux (PLU, cartes communales, etc.) afin d'assurer un développement harmonieux et cohérent.

Il précise notamment les secteurs à développer (habitat, commerces), ceux à préserver (espaces agricoles et naturels), ainsi que les grandes mobilités et pôles d'activités, avec des impacts directs sur le quotidien des habitants.

Approuvé le 15 février 2018, le SCoT doit aujourd'hui être révisé pour intégrer les évolutions législatives et réglementaires, notamment la Loi Climat et Résilience et l'objectif de zéro artificialisation nette des sols (ZAN) à l'horizon 2050.

Cette révision permettra de maintenir le SCoT en cohérence avec les orientations nationales et régionales et de garantir l'intérêt collectif : développement durable, adaptation au changement climatique et préservation des espaces naturels, agricoles et de la biodiversité.

La réécriture est en cours et se poursuivra jusqu'au premier trimestre 2026, avant la phase administrative et l'enquête publique prévue courant 2026.

La révision du SCoT est l'affaire de tous : habitants, élus, acteurs du territoire... chacun peut y contribuer. Ce document façonnera le cadre de vie pour les années à venir. Vous pouvez envoyer vos remarques, observations ou questions par mail : syndicat.urbanisme@supv.bzh

Retrouvez toutes les informations concernant le SCoT sur le site web du SUPV : www.supv.bzh

Elections municipales 2026 : ce qui change pour les communes de moins de 1000 habitants

Les candidats devront présenter une liste de 13 à 17 conseillers (seuls 15 conseillers maximum siègeront). La liste qui obtiendra la majorité absolue (la moitié des suffrages exprimés + 1 voix) sera élue dès le 1^{er} tour le 15 mars 2026.

Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au 6 février 2026.

L'établissement des procurations peut se faire jusqu'au jour du scrutin mais l'anticipation reste la meilleure solution pour ne pas être refusé à l'entrée du bureau de vote.

Communes de
- 1 000
habitants

Le mode de scrutin évolue

Scrutin paritaire

Le scrutin est désormais un scrutin de **liste paritaire** (alternance femme/homme). Vous pourrez seulement voter en faveur d'une liste. Il n'est plus possible de voter pour des candidats qui se présentent individuellement.

Fin du panachage

Il n'est plus possible d'ajouter, de rayer des noms ou de modifier l'ordre de la liste sur le bulletin de vote. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.

Les bulletins de vote obéissent à de nouvelles règles de présentation et de nullité.

Si vous ajoutez ou rayez un ou plusieurs noms ou que vous modifiez l'ordre de la liste, votre bulletin de vote ne sera pas valable.

Listes incomplètes possibles

Les listes peuvent comporter au maximum deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

Ce qui ne change pas

Il n'est **pas obligatoire** de présenter une pièce d'identité au moment du vote.

Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Ils sont choisis parmi les conseillers municipaux de votre commune dans l'ordre du tableau du conseil municipal. Celui-ci classera en tête le maire, les adjoints, puis le reste des conseillers municipaux.

Pour en savoir plus

Concours de puzzle : encore une réussite !

Le dimanche 1^{er} février, la médiathèque de Thourie a accueilli la seconde édition du concours de puzzle. Près de 35 participants, adultes et enfants, seuls ou en binômes, se sont affrontés amicalement sur des puzzles de tailles variées.



libe||ule



Réseau des médiathèques
Roche aux Fées Communauté

AGENDA : à venir ces prochaines semaines

Jeudi 19 février de 10 h à 12 h : café connecté

Jeudi 19 février de 14 h à 17 h : tournoi de Just Dance

Mardi 10 mars à 10 h 30 : « bébé bouquine »

Mercredis 11 et 25 mars de 17 h à 18 h 30 : atelier d'échecs

NUMERIQUE
Café connecté
ENTRAIDE NUMERIQUE

libe||ule

JEUDI 19 février
10h - 12h

www.bibliotheques-rocheauxfees.fr

En partenariat avec la mairie de Thourie et le CCAS

Médiathèque de **THOURIE**

Info contact et réservations : 02 99 43 11 07
mediatheque.thourie@rafc.com.bzh

TOURNOI DE JEUX VIDEO
Just Dance sur Switch
ouvert aux débutants comme aux experts

libe||ule

JEUDI 19 février
14h

www.bibliotheques-rocheauxfees.fr

Médiathèque de **THOURIE**

Gratuit
Ouvert à tous

ANIMATION
Bébé Bouquine
Pour les 0-3 ans

libe||ule

MARDI 10 mars 2026
"Bébé bouquine"
10h30-11h

www.bibliotheques-rocheauxfees.fr

Médiathèque de **THOURIE**

Info contact et réservations : 02 99 43 11 07
mediatheque.thourie@rafc.com.bzh

JEUX
Atelier Échecs
Tous niveaux
Initiation & perfectionnement

libe||ule

MERCREDI 11 et 25 mars
17h-18h30

www.bibliotheques-rocheauxfees.fr

Médiathèque de **THOURIE**

Info contact et réservations : 02 99 43 11 07
mediatheque.thourie@rafc.com.bzh

Chacun a pu mettre ses talents à l'épreuve dans une ambiance conviviale.

À l'issue de la compétition, tous les candidats sont repartis avec leur puzzle, et les gagnants de chaque catégorie ont été chaleureusement félicités pour leurs performances.

L'Association des Parents d'Élèves était également présente, assurant la tenue d'une buvette et vente de gâteaux tout au long de l'après-midi.

Merci à l'association pour son investissement et sa contribution à la réussite de cet événement.

